

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, tenue au 127-A, 1re Avenue Sud, St-Gédéon-de-Beauce à 19h00 le 13 janvier 2020.

Sont présents : M. Christian Bégin, conseiller siège 1 M. Claude Deblois, conseiller siège 2
M. Germain Fortin, conseiller siège 3 M. Claude Lachance, conseiller siège 4
M. Alain Nadeau, conseiller siège 5 M. Rémi Tanguay, conseiller siège 6

Monsieur le maire Alain Quirion constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1 Ouverture de la séance

Monsieur Alain Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.
(19h00)

2020-01-01 **2 Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2020-01-02 **3 Approbation des procès-verbaux**

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2019 et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois;

Il est résolu d'approuver les procès-verbaux du mois de décembre 2019 susmentionné, rédigé par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière.

Adopté à l'unanimité

4 1^{res} période de question

5 Correspondance

La secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du mois précédent.

6 Législation

2020-01-03 **6.1 Dépôt liste des retardataires/vente pour défaut de paiement des taxes**

Attendu que le conseil a pris connaissance de la liste des contribuables endettés pour taxes envers la municipalité tout en conformité avec l'article 1022 du Code municipal;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu;

Que le conseil ordonne à Erika Ouellet, secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal, de transmettre à la MRC Beauce Sartigan l'état des immeubles qui devront être vendus pour non-paiement des taxes ;

Que le conseil mandate monsieur Alain Quirion, maire et monsieur Claude Deblois, conseiller en titre de substitut, selon l'article 1038 du Code municipal du Québec, afin d'enchérir et acquérir lesdits immeubles lors de la vente sans toutefois dépasser le montant des taxes en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales.

Adopté à l'unanimité

2020-01-04 **6.2 Destruction des archives**

Attendu que l'article 7 de la Loi sur les archives oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

Attendu que l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier;

Attendu que l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

Attendu que l'article 199 du Code municipal stipule que le secrétaire-trésorier ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu;

Que le conseil approuve la liste de destruction des archives préparée par Michel Pépin, de HB archivistes, S.E.N.C. et datée 8 janvier 2020 et autorise la secrétaire-trésorière à procéder à la destruction de ces documents.

Adopté à l'unanimité

- **6.3 Avis de motion et présentation de la modification règlement 515-2013-2**

Monsieur le conseiller Christian Bélanger présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, une modification au « RÈGLEMENT 515-2013-2 » et que les sujets suivants pourront y être traités les articles 5 et 6. Le projet de règlement peut être modifié après sa présentation au conseil sans qu'il soit nécessaire de le présenter à nouveau.

7 Trésorerie

2020-01-05 **7.1 Approbation des comptes**

Attendu que le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale/secrétaire-trésorière et aux autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises en séances antérieures;

Attendu que le conseil prend en compte la liste des comptes à payer conformément aux engagements de crédits pris par le conseil en vertu de la résolution portant le numéro 2020-01-05;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 851 514.94 \$, et d'autoriser leur paiement.

Adopté à l'unanimité

- 2020-01-06 **7.2 Don Maison Catherine de Longpré 2019**
- Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu d'entériner le versement d'un don à la Maison Catherine de Longpré équivalent à l'achat d'un livret de billets (200 \$)
- Adopté à l'unanimité
- 2020-01-07 **7.3 Assurance Drag de motoneige 1^{er} février 2020**
- Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu;
- Que la municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce contracte une couverture d'assurance pour l'activité de drag de motoneige qui se tiendra sur le site de l'Aréna Marcel Dutil, le tout d'une valeur de 1 267.67 \$ auprès de l'assurance Gilles Bazinet.
- Adopté à l'unanimité
- 2020-01-08 **7.4 Autorisation Blanchette Vachon SENCRL compléter SESAM**
- Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu ;
- Que le conseil mandate la firme Blanchette Vachon afin de compléter le questionnaire SESAM remplaçant le dépôt des prévisions budgétaires et la reddition de compte du Ministère du Transport du Québec.
- Adopté à l'unanimité
- 2020-01-09 **7.5 Adoption budget révisé OMH 2019**
- Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu d'approuver le budget de l'Office municipal de Saint-Gédéon-de-Beauce, tel que le tout apparaît dans un document préparé par la Société d'habitation du Québec, en date du 4 décembre 2019 et qui fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit.
- Adopté à l'unanimité
- 2020-01-10 **7.6 Adoption prévisions budgétaires 2020**
- Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu d'approuver le budget de l'Office municipal de Saint-Gédéon-de-Beauce, tel que le tout apparaît dans un document préparé par la Société d'habitation du Québec, en date du 6 décembre 2019 et qui fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit.
- Adopté à l'unanimité

8 Fourniture et équipement

- 2020-01-11 **8.1 Appel d'offres pour le carburant diesel**

Sur proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bélanger, il est résolu;

Que le conseil autorise la directrice générale à procéder par appel d'offres sur invitation sur le site SEAO pour la fourniture de carburant diesel devant être utilisé au garage municipal, le tout selon le devis portant le numéro 2020-01 lequel fait partie intégrante des présentes comme si au long reproduit, entendu que la Municipalité ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Adopté à l'unanimité

2020-01-12 **8.2 Autorisation achat et entretien matériel informatique**

Attendu qu'un entretien est de mise sur le portable des loisirs;

Attendu qu'une mise à jour de "Windows" sur le poste de travail de la caserne et de la voirie est obligatoire à compter du 13 janvier 2020;

Attendu que l'achat d'un portable afin de permettre le branchement à distance en tout temps est nécessaire au secteur administratif;

Sur proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay, il est résolu;

Que le conseil autorise l'entretien, la mise à jour et l'achat d'un portable auprès de Visionic pour un budget approximatif de 2 350 \$ avant taxes excluant frais de transport et main d'œuvre sur place.

Adopté à l'unanimité

9 Personnel

2020-01-13 **9.1 Augmentation salariale annuelle**

Attendu qu'il y a une demande d'ajustement pour le budget 2020;

Sur proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu;

Que le conseil autorise l'augmentation annuelle de 2.5 % pour Grecia Florentino et Erika Ouellet;

Que le conseil procédera à l'ajustement du taux du salaire minimum lors de sa mise en vigueur;

Que le conseil accorde une augmentation salariale à l'ensemble des pompiers volontaires, selon la liste déposée lors des préparations budgétaires 2020.

Adopté à l'unanimité

2020-01-14 **9.2 Lettre d'entente, convention collective annexe B**

Attendu qu'il y a une modification manquante au renouvellement de la convention collective au niveau de l'annexe B REER et/ou RVER;

Attendu que la convention prévoit une participation à un REER et/ou un régime de RVER collectif;

Attendu qu'une partie des employés participe à un régime de retraite de façon individuel soit par REER, CELI ou placements;

Attendu qu'aucun produit collectif n'est mis en place;

Pour ces motifs, sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu;

Que le conseil autorise l'insertion d'une lettre d'entente à la convention collective;

Que l'employé à sa discrétion peut sélectionner le produit financier de son choix concernant la préparation de sa retraite.

Adopté à l'unanimité

10 **Loisirs et Culture**

10.1 **Demande de participation financière au projet FADOQ**

Point non traité

2020-01-15 10.2. **Autorisation du paiement de l'annonceur des Drags 2020**

Sur proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu d'autoriser le paiement sur réception de la facture de l'animateur des Drags de motoneige.

Adopté à l'unanimité

11 **Rapports**

11.1 **Conseil des maires à la MRC**

Aucune rencontre en décembre

11.2 **Délégué à la régie intermunicipale**

Monsieur Christian Bégin fait un court rapport de la réunion

12 **Divers**

13 **2^e Période de question**

2020-01-16 14 **Levée de l'assemblée**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu de lever la séance. (19h18)

Adopté à l'unanimité

Président :.....

Je, Alain Quirion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Directrice générale :.....